

STRUCTURE ANACOLUTHIQUE ET QUI PROVERBIAL: *QUI VA A LA CHASSE PERD SA PLACE*

Le proverbe "est une formule par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie"(1); il vient du peuple et appartient au peuple qui, en l'utilisant, cherche à porter conseil. Ce dernier est toujours valable car, les conditions de vie ont beau évoluer sans cesse, la moralité que les proverbes contiennent reste immuable.

Le "proverbium" ou "exordium" fut fréquemment utilisé, pendant le Moyen Age en littérature; faisant partie de *L'Ars dictaminis* il servait à préparer le parcours à suivre dans la narration. La littérature française en propose de nombreux exemples(2). Cependant, il est aisé de constater que, peu à peu, l'usage du proverbe s'affaiblit dans les textes littéraires; et plus encore peut-être son usage dans la langue parlée. Quelles peuvent en être les raisons? Elles sont certainement multiples et surtout d'ordre différent, selon qu'il s'agisse de l'emploi des proverbes dans l'expression écrite ou dans l'expression orale. Le manque de compréhension du sens métaphorique, inhérent à tout proverbe, rend parfois difficile son emploi, ce qui peut aboutir à un faux emploi du proverbe (c'est-à-dire à l'utilisation du proverbe dans un sens opposé) et peut même le faire tomber dans l'oubli. Ajoutons à cela les particularités qu'offre la langue proverbiale qui, figée dans un stade archaïque, met parfois l'utilisateur dans une situation d'insécurité syntaxique. C'est à la langue proverbiale, et plus concrètement, à un aspect particulier de sa syntaxe que nous voudrions consacrer les lignes qui suivent, en attirant l'attention sur une particularité linguistique concernant les tours proverbiaux du type "Qui va à la chasse perd sa place". L'emploi de ce "qui" proverbial en absence d'antécédent est souvent considéré comme un tour anacoluthique, car il est censé avoir une *valeur prégnante*. Notre intention est de démontrer que, si une telle valeur existe, elle n'est valable que si l'on reste dans une analyse sémantique des faits. Pourtant, il nous semble que, loin de présenter une structure anacoluthique, ce type de construction syntaxique proverbiale trouve sa place dans un paradigme régulier où le pronom relatif conserve le double rôle qui lui est propre: anaphorique et conjonctif. Cette hypothèse peut d'ailleurs trouver un certain appui dans l'évolution naturelle de la langue, dans une certaine "logique" populaire qui transforme le proverbe "*Tout vient à point qui sait attendre*", "*Tout vient à point à qui sait attendre*"(3).

Un emploi du relatif "qui" sans antécédent était courant en ancien et en moyen français où le relatif présentait une rupture du double rôle, anaphorique et conjonctif, inhérent à un tel pronom. Le relatif se trouvait

de cette sorte dans des constructions anacoluthiques car la perte de sa fonction anaphorique favorisait sa valeur exclusivement conjonctive:

"Qui pourrait toutefois en détourner

Lysandre;

Ce serait le plus sûr. (qui pourrait = si l'on pouvait)

Il possédait donc un sens très différent du sens pronominal usuel⁽⁴⁾. Ce type de relatif, baptisé par J. Vendryès "*relatif prégnant*"⁽⁵⁾ n'est plus d'un usage courant de nos jours, de sorte que le locuteur est tenté de sous-entendre une préposition. C'est ainsi que le proverbe cité précédemment est devenu "*Tout vient à point à/pour qui sait attendre*".

Cette évolution populaire et spontanée de la langue n'est pas du goût des linguistes car elle ne permet pas d'expliquer d'autres tours similaires. Effectivement, en lisant les mots de Pascal⁽⁶⁾ "*Qui de zéro ôte quatre, reste zéro*", on ne peut supposer une telle évolution. La restitution d'une préposition étant impossible, la véritable explication se trouve, selon J.Vendryès⁽⁷⁾, dans l'admission d'un tour anacoluthique "*Si, de zéro, on ôte quatre..*". Cela paraît fort évident.

Néanmoins, il nous semble que cela ne constitue pas une raison suffisante pour ramener les tours proverbiaux du type "*Qui va à la chasse perd sa place*" à des structures également anacoluthiques, où le relatif "*qui*" du proverbe, qui à l'origine partage syntaxiquement les deux propositions, s'éloignerait de l'une d'elles car il prendrait une *valeur prégnante*. Considérons une telle évolution:

(I) "*Qui va à la chasse perd sa place*"

(I') "*Qui va à la chasse il perd sa place*"

(I'') "*Qui va à la chasse sa place est perdue*"

(I''') "*Qui va à la chasse, c'est une place perdue*".

Nous pouvons constater qu'effectivement, la structure syntaxique devient anacoluthique. "*Ce décalage est bien dans le sentiment de la langue*" selon J.Vendryès. Mais si ce décalage est bien dans le sentiment de la langue, nous nous demandons, pourquoi le proverbe "*Tout vient à point qui sait attendre*" est devenu "*Tout vient à point à qui sait attendre*"? Cette évolution témoigne juste le fait inverse: intuitivement la langue a remplacé une construction anacoluthique, c'est-à-dire fautive, par une construction syntaxiquement correcte.

Nous ne voulons pas laisser croire que les tours anacoluthiques n'existent pas mais uniquement qu'ils ne sont pas à la base des tours proverbiaux du type "*Qui aime bien châtie bien*", "*Qui vivra verra*"...⁽⁸⁾. Nous

oserions même affirmer que le seul argument qui puisse nous mener à présenter une telle construction comme un anacolithe serait un argument exclusivement sémantique. Effectivement, du point de vue sémantique "*Qui aime bien châtie bien*" possède le sens de "*Si quelqu'un aime bien, il châtie bien*". Mais cette interprétation n'est pas la seule. Nous avons tiré l'explication de certains proverbes qui nous sont proposés dans le **Cours de style** et nous avons pu constater comment le pronom "*qui*" trouve des correspondants autres que "*si quelqu'un, si l'on*". Considérons quelques proverbes et leurs paraphrases correspondantes:

- ***Qui casse les verres les paye = ON*** est responsable des dommages que l'on cause.

- ***Qui a bu boira = ON*** ne se corrige jamais d'un défaut qui est devenu une habitude.

- ***Qui sème le vent moissonne la tempête = CELUI QUI*** sème des troubles, en est lui même la victime

- ***Qui trop embrasse mal étreint = CELUI QUI*** entreprend trop de choses à la fois ne réussit à rien.

- ***Qui s' aime trop n' a point d' ami = L' égoïste*** éloigne de lui les hommes.

- ***Qui terre a guerre a = Les biens*** sont une source de discussions.

- ***Qui s' excuse s' accuse = Chercher*** à se justifier avant d'être accusé, c'est se reconnaître coupable.

- ***Qui ne dit mot consent = Ne pas élever*** d'objection contre une chose, c'est y donner son adhésion.

- ***Qui veut la fin veut les moyens = QUAND ON*** veut réussir à quelque chose, il faut faire ou accepter tout ce qui peut concourir à cette réussite.

- ***Qui veut voyager loin ménage sa monture = (1) QUAND ON*** veut vivre longtemps, il ne faut pas faire d'excès; (2) ***SI L'ON*** veut conserver longtemps une chose, il faut la ménager.

Dans les paraphrases correspondantes le pronom "*qui*" se laisse traduire par des procédés syntaxiques différents qui laissent tous sentir une indéfinition: soit un substantif générique, un infinitif, le pronom indéfini "*on*", le tour "*celui qui*"... Cela traduit l'existence d'un certain flou sémantique. Ce

flou est d'autant plus évident si l'on constate que les paraphrases sont interchangeables, du moins pour la plupart. Citons quelques exemples:

• *Qui s'aime trop n'a point d'ami*

- = **CELUI QUI** est égoïste, éloigne de lui les hommes.
- = **QUAND ON** est égoïste on éloigne de soi les hommes.
- = **SI L'ON** est égoïste on éloigne de soi les hommes
- = **S'aimER** trop c'est ne point avoir d'amis

• *Qui trop embrasse, mal étreint*

- = **Entreprendre** trop de choses à la fois, c'est ne réussir à rien.
- = **QUAND ON** entreprend trop de choses à la fois, on ne réussit à rien.
- = **SI L'ON** entreprend trop de choses à la fois, on ne réussit à rien

• *Qui sème le vent moissonne la tempête*

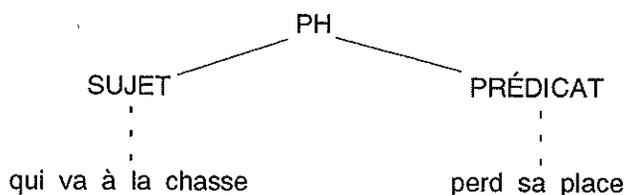
- = **QUAND ON** sème des troubles, on en est soi-même la victime.
- = **SI L'ON** sème des troubles, on en est soi-même la victime.

• *Qui veut voyager loin ménage sa monture*

- = Il faut éviter les excès **SI L'ON** veut prolonger ses jours.
- = Il faut **usER** avec ménagement de toutes les choses dont on veut se servir longtemps.
- = **L'HOMME QUI** veut vivre longtemps, ne doit pas faire d'excès;

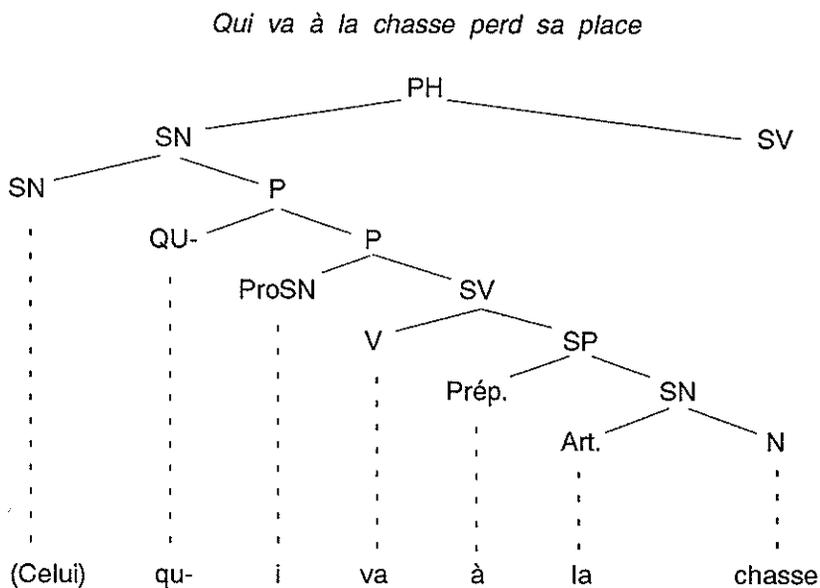
Où voulons-nous en venir? Il est fort évident qu'un même fait sémantique peut s'exprimer par des moyens syntaxiques différents. Or, il est bien certain que ce "*qui*" proverbial possède la même valeur sémantique du tour anacoluthique précédemment cité ("*Tout vient à point..*"); *pourtant*, cette équivalence sémantique ne peut pas justifier la *déformation syntaxique* d'une structure correcte. En effet, la structure proverbiale du type "*Qui aime bien châtie bien*" doit être analysée à partir des unités qu'elle présente et non pas des équivalents sémantiques. En essayant de représenter

graphiquement une telle analyse, nous obtiendrons le schéma dichotomique suivant:



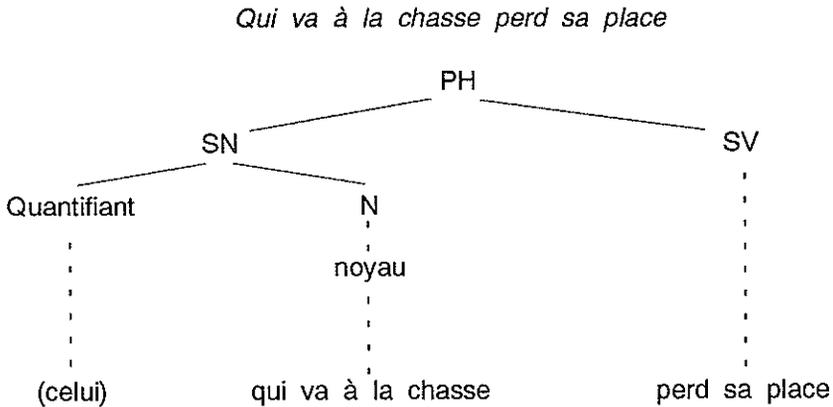
La proposition relative joue le rôle de sujet du verbe principal (perd). Un problème syntaxique reste à surmonter. Réfléchissons, effectivement, sur la *fonction anaphorique du pronom relatif* en question, car en tant que telle, elle implique l'existence d'un *antécédent*. La restitution d'un démonstratif s'impose.

Deux attitudes surgissent alors qui résument les deux thèses principales: D'une part, celle qui accorde au démonstratif le statut d'antécédent, de sorte que la proposition relative sans antécédent se verrait adjectivée, tout comme les autres propositions relatives, et présenterait donc la même analyse syntaxique⁽⁹⁾. C'est-à-dire:



(Schema I)

– D'autre part, celle qui accorde au démonstratif le statut d'article⁽¹⁰⁾, de sorte que la proposition relative se verrait substantivée. L'élément anaphorique du pronom relatif trouve son référent dans le pronom relatif lui-même. On parle alors de la valeur indéfinie ou indéterminée du pronom dans un tel emploi. En représentant graphiquement cette thèse on obtiendrait le schéma suivant:



(Schéma 2)

Que l'on adopte de préférence l'analyse présentée dans le schéma 1 ou dans le schéma 2, ce qui semble d'emblée indiscutable est le parallélisme existant entre le tour "celui qui" et l'emploi absolu du pronom. C'est d'ailleurs la raison *intuitive* de la restitution, de la part des locuteurs français, d'une préposition dans le tour anacoluthique "*Tout vient à point à qui sait attendre*".

Outre le sentiment intuitif du locuteur français cette hypothèse s'appuie sur le témoignage des grands auteurs classiques français du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles qui voient toujours un parallélisme entre ces deux types de structures. C'est ainsi que Du Marsais⁽¹¹⁾ attribue à "*Celui qui me suit*" dans la phrase "*Celui qui me suit, dit Jesus Christ, ne marche point dans les ténèbres*" le rôle de sujet complexe ou composé, formant un sens total, car on ne juge de "*celui*" qu'en tant qu' il est "*Celui qui me suit*" ⁽¹²⁾.

Une telle équivalence présente l'avantage de conserver le sémantisme indéfini que la structure proverbiale contient tout en conservant la pureté syntaxique du tour, car le pronom conserve le double rôle qui lui est inhérent⁽¹³⁾. Ceci dit, une explication non anacoluthique du proverbe "*Qui*

va à la chasse perd sa place" se voit substituer à l'explication anacoluthique précédemment citée et qui n'est fondée que sur une interprétation sémantique.

Résumé

Cet article concerne l'analyse des structures proverbiales du type "*Qui va à la chasse perd sa place*". L'interrelation existante entre le niveau syntaxique et le niveau sémantique permet de considérer de telles structures comme des tours anacoluthiques. Néanmoins, si l'on reste dans un niveau purement syntaxique des faits, le parallélisme existant entre l'emploi de "*qui*" absolu et le tour "*celui qui*" rend possible l'existence d'une analyse syntaxique *orthodoxe*, refusant de cette sorte la structure anacoluthique.

M. Luisa Mora Millan et
Claudine Lécrivain
Universidad de Cadiz

NOTAS

(1) PINEAUX, J. — **Proverbes et dictons français**, Paris, P.U.F., Que sais-je?, 1973.

(2) Citons à ce sujet Rabelais, Régnier, Molière ou La Fontaine, à titre d'exemple.

(3) L'interlocuteur qui entend "*Tout vient à point qui sait attendre*" est tenté d'y restituer une préposition. C'est d'ailleurs avec préposition que le **Dictionnaire Larousse** cite ce proverbe.

(4) De nos jours, de tels anacoluthes sont toujours possibles en français populaire et la construction n'y est plus limitée à l'introducteur "*qui*": "*Ceux qui veulent visiter le musée, c'est par ici*", "*Alors les hommes se sont couchés, ceux qui le pouvaient*", "*En été il fait bon se promener, ceux qui ont le temps*" (exemples empruntés à M. de Boer, **Syntaxe du français moderne**, Leiden, Presses Univ. p.134).

(5) VENDRYES, J. — **Sur un emploi du relatif: le relatif prégnant**, "Bulletin de la Société Linguistique de Paris", 1947, n° 44, pp.21-41.

(6) PASCAL — **Pensées**, éd .Havet, p. 11.

(7) Cf. MARCHOT — **Z.f. rom. Phil.**, XX, p. 525.

(8) D'ailleurs si nous comparons ces constructions proverbiales avec les constructions citées en note 4 nous pouvons constater qu'il existe une différence, même au niveau sémantique, car la nuance de *commentaire additionnel* qui se laisse sentir dans ces exemples n'est pas présente dans les tours proverbiaux.

(9) C'est la thèse soutenue par A.Martinet, L. Tesnière ainsi que par les grammairiens générativistes. La représentation graphique que nous avons choisie est en accord avec la théorie de L.Tesnière.

(10) C'est la thèse soutenue par Damourette & Pichon (1911-1936) **Des mots à la pensée**, Paris, D'Artrey, et notamment par les tenants de la Psychomécanique.

(11) DU MARSAIS (1729-1756) — **Les véritables principes de la grammaire**, **Grammatica Universalis**, Ed. facs, 1797, Friedrich Fromann Verlag, Stuttgart-Bad Cannstatt, Paris, Fayard, 1987.

(12) Selon TOURATIER, C. — **La relative. Essai de théorie syntaxique** Paris, Klincksieck, 1980, l'analyse qui fait dériver l'emploi de "*qui*" absolu du tour "*celui qui*" remonte aux latins eux-mêmes. Pourtant, il faut préciser que le témoignage des auteurs classiques latins doit être remis en question, car langue latine et langue française présentent bien des écarts. En effet, le pronom latin qui est à la base du pronom français CELUI (car le pronom *Is* se voit substitué par *Ille*> (*Ecce ille*> *Cui*> *Celui*), pouvait être employé tout seul et, était, de cette sorte, apte au rôle d'antécédent. Il n'en va pas de même pour le pronom français "*celui*", qui semble

d'emblée s'avérer incorrect dans un tel emploi et, par conséquent, inapte au rôle d'antécédent dans une analyse grammaticale. La plupart des grammairiens sont d'accord pour affirmer que le démonstratif *celui* entraîne forcément un déterminant (soit les adverbes, *-ci-là* soit une spécification qui prend la forme d'une proposition relative ou d'une expansion nominale introduite par *de*). Pourtant, l'explication grammaticale de "celui" dans de telles constructions présentant des inconvénients et comme *antécédent* et come *article*, nous estimons que l'analyse la plus convenable est celle qui, s'appuyant sur le témoignage des auteurs classiques français, accorde à "celui" le statut d'antécédent.

(13) A propos du double rôle v. TESNIÈRE, P. — **Éléments de syntaxe structurale**, Paris, Klincksieck, 1959.